

Chef du service Culture

Offre n° O062260430001496

Publiée le 30/04/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE DE LIEVIN

Lieu de travail : CENTRE ADMINISTRATIF LES GRANDS BUREAUX - 45 rue Edouard Vaillant - BP 49, Liévin (Pas-de-Calais (62))

Poste à pourvoir le : 01/06/2026

Date limite de candidature : 30/05/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Politiques territoriales d'action culturelle

Grade(s) recherché(s) : Attaché

Attaché principal

Rédacteur

Rédacteur principal de 2ème classe

Rédacteur principal de 1ère classe

Métier(s) : [Directeur ou directrice de l'action culturelle](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Management : Oui

Expérience souhaitée : Confirmé

Descriptif de l'emploi :

Le chef du service Culture pilote et coordonne l'ensemble des équipements culturels municipaux (conservatoire de musique, bibliothèques, centre Arc-en-Ciel). Il met en œuvre la politique culturelle, encadre les équipements, assure la gestion administrative et budgétaire et garantit la qualité des services rendus au public.

Missions / conditions d'exercice :

MISSIONS PRINCIPALES :

- Définir, mettre en œuvre et évaluer la politique culturelle municipale.
- Piloter les équipements culturels et les équipes.
- Assurer la gestion administrative, budgétaire et réglementaire du service.
- Développer les partenariats culturels et coordonner les projets.
- Garantir la qualité de l'accueil, des actions culturelles et des événements.

Profils recherchés :

Professionnel(le) confirmé(e) du secteur culturel, vous justifiez d'une expérience réussie dans le pilotage de politiques publiques culturelles, la conduite de projets complexes et l'encadrement d'équipe. Vous maîtrisez les enjeux du développement culturel territorial des partenariats institutionnels et disposez d'une expérience solide dans la gestion d'équipements culturels.

Rigoureux(se), organisé(e) et doté(e) d'un excellent sens de la coordination, vous savez piloter plusieurs équipements et projets simultanément. Vous faites preuve d'une grande autonomie, d'un sens aigu du service public et d'une capacité à travailler en transversalité avec l'ensemble des services municipaux.

Vous disposez d'une bonne connaissance des politiques culturelles, des enjeux de médiation, de la réglementation applicable aux ERP, ainsi que des pratiques professionnelles propres aux secteurs du spectacle vivant, de la lecture publique et de l'enseignement artistique.

Reconnu(e) pour vos qualités relationnelles, vous savez encadrer et fédérer une équipe pluridisciplinaire, accompagner les dynamiques collectives et instaurer un climat de travail serein et collaboratif. Votre capacité à dialoguer avec les partenaires institutionnels, associatifs et artistiques constitue un atout essentiel.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0321448852

Informations complémentaires :

CONDITIONS DE TRAVAIL :
Poste à temps complet
Déplacements fréquents (permis B obligatoire)
Forte disponibilité liée aux manifestations culturelles
Rattaché à la direction des services à la population

CANDIDATURES :
Par voie postale :
A Monsieur le Maire de Liévin
Centre administratif Les Grands Bureaux
45 rue Edouard Vaillant - CS 30049
62801 LIEVIN CEDEX
Ou par mail : recrutement@lievin.fr

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o062260430001496-chef-service-culture>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.